

Compte rendu d'activité, CAP du 05/07/2012.

➤ **CAP 1 affectations des inspecteurs des Finances Publiques au 01/09/2012.**

**Mouvements des mutations filière gestion publique :**

Pour cette CAP, les filières gestion fiscale et gestion publique ont fait l'objet d'un traitement identique. La direction départementale a décidé d'appliquer la règle de l'ancienneté administrative comme seul critère d'affectation dès le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Désormais donc les mouvements de cadre à l'intérieur du département se feront en fonction de l'ancienneté administrative des postulants. Cette règle ne souffrira d'exception que pour les mouvements propres à l'intérieur de la direction (ex TG) où les mouvements de cadre d'un service à l'autre et ou d'une mission à l'autre, mouvements non soumis d'ailleurs à la CAP, pourront se faire sur la base d'autres éléments tout à fait discrétionnaires. Les règles de l'antériorité de la demande ou de la priorité du A déjà dans le département par rapport au A entrant sont donc obsolètes. Les règles de la filière fiscale s'imposent aux cadres de la filière GP et transverse.

L'application stricte de cette règle à amené la CAP à prendre acte des mouvements suivants :

Mme FOLMES Fabienne I10 quitte la DDFIP (service CEPL) pour un poste d'adjoint à la paierie départementale

M MARTIN Olivier I8 entrant dans le département est nommé adjoint à la TP de Rodez

M AL RIFAI Karim I7 entrant dans le département est nommé en DDFIP (emploi non précisé)

4 cadres n'obtiennent pas leurs vœux, 2 par non-vacance des emplois sollicités et 2 car primés à l'ancienneté par les collègues sus cités.

**Mouvement des mutations filière gestion fiscale :**

Arrivées :

BARTHES Evelyne : MILLAU CDI FISCALITE IMMOBILIERE

CREVASSA Olivier : ESPALION GESTION

JUMEZ Graziella : RODEZ contrôle

LEVESQUE Marina : SANS RESIDENCE DISPO DU DIRECTEUR (ALD)

NGUYEN-QUY Nicolas : SANS RESIDENCE DISPO DU DIRECTEUR

ROUIE Johann : SANS RESIDENCE DISPO DU DIRECTEUR

SAINT-LEGER Damien : SANS RESIDENCE DISPO DU DIRECTEUR

VILLEFRANQUE Isabelle : RODEZ DIRECTION

Départ :

LASSERRE Anne (RODEZ DIRECTION) pour la Haute Loire (43),

Postes vacants en local :

Le poste Rodez Direction libéré par Mme LASSERRE, un poste PCE (pôle Contrôle et expertise) RODEZ et un poste SIE (service des impôts des entreprises) à ESPALION crée par transformation d'un B en A. Sont affectés sur ces postes, selon leurs vœux :

CREVASSA Olivier : SIE ESPALION

JUMEZ Graziella : ICE (pôle PCE) RODEZ

(VILLEFRANQUE Isabelle a déjà été affectée en national sur le poste RODEZ DIRECTION),

Il faut savoir aussi qu'il existe un poste SIP RESIDENCE à RODEZ, gelé, dont le titulaire REFFET Benoît est détaché à la Direction,

A été appliquée strictement la règle de l'ancienneté administrative, qui a toujours prévalu dans la filière fiscale, De même, dorénavant, les postes à pourvoir au national GESTION et CONTROLE sont séparés (GESTION = PRS ou SIE ; contrôle = BDV ou ICE),

Concernant les 4 affectations ALD en national :

Les organisations syndicales sont avisées des décisions que prend le DDFIP, mais c'est lui qui a toute latitude pour l'affectation au plan local de ces agents, Pas de vote donc,

ROUIE Johann, qui sort de l'ENFIP, est affecté à RODEZ SIP DFE ;

LEVESQUE Marina est affectée au PCE RODEZ ;

SAINT-LEGER Damien, qui sort de l'ENFIP, est affecté à la DIRECTION « logistique » (suivi des travaux immobiliers en cours ou à entreprendre) ;

NGUYEN-QUY Nicolas est affecté à la FIE de RODEZ (fiscalité immobilière),


En outre, BORDES Laure, qui était auparavant en SIP DFE à RODEZ et qui est remplacée par ROUIE à ce poste, est affectée à la FIE de RODEZ,

Donc, la FI est renforcée, alors même qu'un poste a été supprimé au nom du « fléchage » des emplois FI suite à la réforme de l'ISF, Mais, actuellement, les deux inspecteurs qui y travaillent sont : un à 60%, l'autre à 80%, Avec les deux arrivants, un à 100% et l'autre à 60%, en fait le coefficient de présence va passer à 3 avec 4 agents, Idem pour le pôle CE contrôle et expertise, auquel il manque un agent B, et qui a des difficultés actuellement, Deux inspecteurs le renforcent (LEVESQUE et TAURINES).

Enfin , Benoit REFFET reste détaché à la DIRECTION,

Effectivement, un seul détachement actuellement, M CHAPUT nous a bien rappelé qu'il pratiquait le détachement de façon marginale, Pourtant, il a dans l'idée de supprimer dans un délai proche le poste FI de MILLAU pour créer un pôle (encore un !) de contrôle patrimonial à RODEZ, la gestion courante restant effectuée par le contrôleur de Millau,

Dès lors, comme le responsable de centre de Millau demande un deuxième adjoint A au CFP de Millau, Mme BARTHES, affectée FIE MILLAU, serait en fait détachée au SIE, M CHAPUT doit encore en aviser Mme BARTHES !

Les représentants  ont voté favorablement à ces mouvements de mutation puisqu'ils répondent aux règles « cibles » fixées par la DGFIP.

➤ **La CAP 2 concernait les affectations des contrôleurs des Finances Publiques au 1er septembre 2012.**

Pour cette CAP, les filières gestion fiscale et gestion publique ont fait encore l'objet de deux listes différentes avec des règles encore particulières. Pour la filière gestion fiscale, c'est la règle de l'ancienneté qui prévaut. Du côté de la gestion publique, l'ancienneté est prise en compte mais pas le grade puisque un agent C peut être affecté sur un poste de B et inversement, ce qui permettait de satisfaire le maximum d'agents dans leurs choix géographiques.

Les prochains mouvements de mutations respecteront uniquement la règle de l'ancienneté administrative (à savoir l'échelon mais surtout l'indice de rémunération).

Mouvements des mutations filière gestion publique :

RAMPINI Christophe à la DDFIP (la direction n'a pas encore déterminé quel poste).

Il s'agit donc d'un très petit mouvement côté gestion publique puisque sur 6 demandes de contrôleurs, un seul a obtenu une affectation suite à sa réaffectation sur le département. Les autres demandes concernaient des postes non ouverts.

De nombreux postes restent vacants, notamment sur les trésoreries d'Entraigues, Deux Vallées, Rance et Rougiers et Villefranche de Rouergue (chacune ayant un poste vacant non fourni). **Cela symbolise fortement la mise à mal du service de proximité dans notre département.** Cette situation semble pouvoir s'inscrire dans la durée. La direction se préoccupe surtout pour le site des Deux Vallées. Dans ce cas précis, la direction pense supprimer la permanence afin de combler les déficits de personnel de Saint Geniez d'Olt.

#### Mouvement des mutations filière gestion fiscale :

LIEVRARD Martine au SIE de Rodez  
CARRIER Jean-Luc au SIP de Rodez  
VILLATORO Anick au SIP de Rodez  
DUMAS Pierre au CDIF de Millau  
GASC Françoise au CDIF de Villefranche de Rouergue (sous réserve de détachement)

Là aussi tous les postes ne sont pas pourvus puisque ce sont pas moins de 4 postes qui restent vacants dans cette filière sur le département, ce qui continue à mettre en péril les conditions de travail et de santé des agents.

Les représentants **FO DGFIP** ont voté favorablement à ces mouvements de mutation puisqu'ils répondent positivement aux règles fixées par la DGFIP même si nous regrettons le faible nombre d'agents satisfaits et le nombre de postes non pourvus.

#### ➤ **La CAP n°3 a examiné les mouvements internes et les affectations externes au 1<sup>er</sup> septembre 2012.**

Dans la Filière Fiscale, deux personnes retrouvent leur poste par affectation prioritaire :

- Raynal Alexandre au SIP SIE de St Affrique.
- Bessière Sandrine au SIP SIE de Villefranche de Rouergue.

Les représentants **FO DGFIP** ont voté favorablement à ces mouvements de mutation.

De même, dans la filière Gestion Publique, 1 mouvement a été prononcé pour Mireille CAYROCHE qui rejoindrait la DDFIP au 1<sup>er</sup> septembre. Une mutation interne à la DDFIP n'a pas été suivie, alors que le poste demandé était vacant. Les représentants **FO DGFIP** se sont donc abstenus puisqu'il semblerait logique que si des postes sont vacants, les agents qui en font la demande soient satisfaits.

La discussion a aussi porté sur les postes qui restent vacants à l'issue du mouvement. Leur situation ne va pas tarder à devenir catastrophique ! Au SIP SIE de Decazeville (2 départs), dans les trésoreries citées ci-dessus, les sous-effectifs mettent à mal aussi bien le Service Public que la santé des agents qui y officient...



Les représentants FO en CAP 1,2&3 : Sandrien MONTIES, Frédéric AZAM, Anthony GEMARIN, Philippe TOURNIE, Marie Claude VASSAL, Damien ICHARD